

ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIR CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 OCTOBRE 2017

DÉCISION DE PRISE EN CHARGE D'UNE ÉTUDE TECHNIQUE

DEMANDE D'INTERVENTION :	Etude pollution, diagnostics techniques et étude de maîtrise d'œuvre préalable à la démolition, à réaliser sur le site Travisol à Port-Jérôme (Département de la Seine-Maritime).
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL	Prise en charge sous réserve de la production d'une délibération engageant la participation financière de la collectivité à hauteur de 25% du montant prévisionnel HT auquel s'ajoute la TVA récupérable grevant l'ensemble de l'intervention, soit une participation maximale de 27 000 €.
SITUATION DU BIEN :	Société de travaux d'isolation créée en 1965, spécialisée dans le secteur d'activité des travaux de montage de structures métalliques, constituée de divers bâtiments et hangars à usage de stockage, de réfectoire et de bureaux.
PLU :	UR (activités commerciales ou artisanales sous certaines conditions – emprise au sol limitée à 40%)
PROJET :	Habitat – projet privé ou bailleur
PRISE EN CHARGE AU TTITRE DU FONDS FRICHES	Comité de programmation du 1-12-17 Commission permanente régionale du 29-01-18
PROPRIÉTAIRE :	Liquidateur – SELARL Catherine VINCENT – Le Havre
ENVELOPPE PROJET :	60 000 €HT

Site, lieu, nature de l'intervention Projet	Territoire	Dépense subventionnable	Part Région	Part collectivité	Part EPF Normandie
Intervention Villes moyennes					
Travisol à Port-Jérôme sur Seine Diagnostics techniques et étude de maîtrise d'œuvre préalables à la démolition Projet à vocation habitat	CA CVS (VM Lillebonne/Bolbec)	60 000 €	40% 24 000 €	25% 15 000 €	35% 21 000 €

ROUEN, le

20 FEV. 2018

Le Directeur Général
de l'EPF Normandie,

Gilles GAL